

REGLEMENT

Défi citoyen

« Des clics & des clins d'oeil »



ARTICLE 1 / Les organisateurs

Le défi citoyen « Des clics & des clins d'oeil » est un concours qui s'adresse aux classes de CE2, CM1 et CM2 de la circonscription.

ARTICLE 2 / Le principe du concours

2.1 Thème du concours

Le but de ce concours est d'engager les élèves dans une réflexion collective et collaborative sur la citoyenneté et plus exactement sur l'une des valeurs de notre République française (Liberté) partir de l'étude de neuf œuvres d'art..

2.2 Objectifs du concours

Pour l'enseignant :

Ce défi fait partie du **Parcours citoyen de l'élève**.

Les objectifs pédagogiques notionnels sont les suivants : la valeur « Liberté », inscrite dans notre Constitution, est une conquête d'une partie du peuple français. Cette liberté, qui est fréquemment au moins partiellement remise en cause, est un acquis social et sociétal que les politiques et les citoyens se doivent de protéger et de préserver. Les artistes, a minima témoignent de ces combats pour la liberté, au mieux s'investissent à leurs manières pour la protéger et la faire vivre.

Cette proposition pédagogique emprunte **une démarche de projet** mise en œuvre en filé sur plusieurs semaines. La démarche est **pluridisciplinaire**. Elle investit les domaines de l'éducation morale et civique, de l'histoire des arts (neuf œuvres d'art du XIXème siècle à nos jours) et des arts plastiques. Les supports proposées par **le portail interactif** permettent de développer des compétences en maîtrise de la langue et en TIC en autonomie.

Pour les élèves :

Proposer « un clin d'oeil », c'est à dire **une interprétation artistique** d'une ou de plusieurs des œuvres proposées.

Cette interprétation devra impérativement proposer :

- un message de liberté explicite ;
- un réinvestissement des procédés plastiques d'au moins trois œuvres du corpus.

L'analyse plastique de chacune d'entre elles en amont est donc essentielle. Des traces de ces analyses doivent être gardées en mémoire pour pouvoir être réinvesties plastiquement en fin de projet (panneau affiche, par exemple).

Le domaine artistique investi est libre (peinture, photographie, collage, art numérique...) L'usage du feutre est autorisé avec modération. La technique peut être une ou mixte. L'oeuvre peut être en une ou trois parties complémentaires (tryptique).

L'oeuvre proposée devra avoir **un titre**.

2.3 Sélection

La sélection des lauréats se fera par un jury composé de : d'un IEN, du CPD Arts & Culture, d'un CPC de circonscription, du PRTice investi dans ce projet et d'un artiste local.

2.4 Critères de sélection

Au delà de la prise en compte de l'ensemble des modalités du concours, le jury sera attentif à :

- la dimension artistique des réalisations
- la pertinence du clin d'oeil, c'est à dire l'écho fait à l'oeuvre ou aux oeuvres choisies
- la qualité du titre et son articulation avec la proposition plastique

ARTICLE 3 / Les modalités de participation

Le calendrier est le suivant :

- **Vendredi 20 mai 2017** : retour de la production finale à la circonscription par courrier électronique ou postal
- **Entre le lundi 30 mai et le vendredi 24 juin 2017** : publication des résultats et remise des prix.

ARTICLE 4 / Les prix

Premier prix : Impression sur bâche au format 120x80 cm de la réalisation

Deuxième prix : Mise sous verre de la réalisation au format 50x70 cm ou autre

ARTICLE 5 / Le droit à l'image

Pour toute production que ferait apparaître un élève, l'enseignant devra s'assurer d'avoir obtenu des parents, l'autorisation signée de droit à l'image annexée au présent règlement.

ARTICLE 6 / Les obligations

L'enseignant participant avec sa classe à ce concours accepte l'intégralité du présent règlement, sans restriction ni réserve. Son non-respect entraînerait l'annulation de la candidature.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera tranchée par les organisateurs.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du conseiller pédagogique départemental Arts&Culture : 03 86 42 98 44 OU pointart89@ac-dijon.fr

